



*Jérôme Saddier, André Chassaigne et Olivia Grégoire au Village ESS de la Fête de L'Humanité.
© Mathieu Cugnot*

Les débats de la Fête de l'Humanité. L'ESS, premier rôle ou figurante des élections de 2022 ?

Mercredi 22 Septembre 2021

[Stéphane Guérard](#)

En débat au Village de l'Économie sociale et solidaire, la secrétaire d'État Olivia Grégoire, le député communiste et président du groupe GDR André Chassaigne, et Jérôme Saddier, président d'ESS France, ont dévoilé leurs ambitions concernant cette économie alternative lors des échéances à venir.

Près de 165 000 entreprises, 2,4 millions de salariés, soit 13 % de l'emploi privé, mais aussi 20 millions de bénévoles. Avec ses associations, coopératives, fondations, mutuelles et entreprises d'utilité sociale, l'économie sociale et solidaire (ESS) n'est plus un petit Poucet. Mais, souvent trop policé, ce tiers-secteur passe à l'as lorsque les échéances démocratiques arrivent. Pas cette fois-ci, ont affirmé les participants à la rencontre qui s'est tenue au Village de l'ESS et du tourisme.

Nous faisons tous partie de l'**économie sociale et solidaire**. En le revendiquant ou sans le savoir. Pour suivre l'actualité de ces associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises d'utilité sociale. Mais aussi de découvrir la vie des femmes et des hommes qui font vivre cette économie alternative au capitalisme, [découvrez notre dossier consacré à l'ESS](#).

Comment se porte l'ESS, après un an et demi de crise sanitaire ?



Jérôme Saddier Mi-2020, nous étions inquiets, car certains secteurs étaient totalement à l'arrêt. Nous envisagions alors une baisse de 5 % de nos emplois. Mais j'ai une nouvelle réconfortante. Fin 2020, nous étions à seulement moins 1 %. L'ESS a donc bien résisté, mieux que le reste de l'économie. À cela deux raisons. Les dirigeants ont fait des choix tournés vers la résilience des structures. Et l'ensemble des dispositifs gouvernementaux de soutien ont permis de maintenir à flot les secteurs touchés. Mais le monde du sport, de la culture ou du tourisme souffrent toujours. Nombre de bénévoles, de militants, comme de licenciés et d'adhérents ne sont d'ailleurs pas encore revenus dans ces associations. Cela dit, je tiens à souligner un autre fait majeur : l'ESS a aussi été en première ligne durant cette crise. Les mondes de la solidarité, de l'autonomie des personnes, de l'accompagnement à domicile ont été extrêmement sollicités. Leurs acteurs ont parfois pris des risques pour leur santé. Certains sont morts. Or, ces milliers de salariés et de bénévoles de ce que j'appelle « la solidarité du dernier kilomètre » sont passés en dessous des radars. Il faut reconnaître leur apport et donner droit à leurs revendications. Soulignons enfin que l'ESS a été innovante. La Coop des masques, présente sur la Fête de l'Humanité, le démontre. Des ateliers d'insertion ont parfois totalement modifié leur activité pour proposer des visières. Et l'ESS a été généreuse. Le monde mutualiste a mis en place des fonds de solidarité en direction de leurs adhérents, mais pas que. Tout cela a contribué à maintenir à flot notre pays. Il faut en être fier.

L'économie sociale et solidaire est-elle prise en compte par les plans de relance et d'investissements ?



Olivia Grégoire Je partage le panorama dressé par Jérôme Saddier. Les trois premières années de la mandature d'Emmanuel Macron, il y avait bien un haut-commissaire à l'ESS, mais le portage politique a été assuré à mon arrivée à Bercy en juillet 2020. J'observe que 16 appels à projets, représentant un peu plus de 1 milliard d'euros, ont été lancés auprès des acteurs de l'ESS dans le plan de relance. À mon arrivée, le fonds de solidarité avait décaissé 150 millions d'euros en direction des associations. Un an plus tard, nous en sommes à plus de 500 millions d'euros. Pas un membre du gouvernement ne sait pas ce que l'ESS fait et ce qu'il faut faire pour elle. Voilà pourquoi elle ne se présente pas affaiblie mais, au contraire, peut dépasser les actuels 10 % du PIB qu'elle représente. Je pense même qu'elle sera au cœur de certains grands sujets des campagnes à venir, comme celui du partage de la gouvernance et de la valeur créée dans les entreprises.

André Chassaigne, ce constat positif est-il corroboré par votre expérience d' élu de terrain ?



André Chassaigne Précisons d'abord une chose. Je ne suis pas un grand acteur de l'ESS. Mais j'ai eu à intervenir lors de la loi sur l'économie sociale et solidaire, dite Hamon, en 2014, ainsi qu'à d'autres moments. L'ESS est une construction continue, de la Commune de Paris à Jean Jaurès, d'Ambroise Croizat aux « pionniers » des années 1970 jusqu'à la loi Hamon et après... Elle part du terrain, de la glaise. Là où nous, communistes, devons mener la réflexion, c'est sur la question de l'appropriation collective des moyens de production. Il faut voir comment faire évoluer notre conception de telle sorte que le mot nationalisation ne soit pas le seul terme dans notre bouche. Je crois que nous avons franchi cette étape. Si, dans certains secteurs, la nationalisation s'impose, dans d'autres, l'appropriation collective passe par l'économie sociale et solidaire. Pas seulement pour limiter la casse sociale, comme les Fralib l'ont fait avec leur Scop-TI, mais pour que cela devienne une règle de conduite dans le champ économique. Car sans l'intervention du salarié sur les choix de l'outil de production, de la stratégie, de l'investissement, on ne pourra pas créer une société socialiste. Attention à ne pas le faire n'importe comment. Prenons deux exemples. Pour faire face aux calamités, le président Macron a évoqué la création d'un système assurantiel des agriculteurs, non pas public comme nous l'avions demandé, mais bâti autour de Groupama. Or, ce groupe n'affiche plus l'éthique qu'imposent ses origines dans l'ESS. Et le marché assurantiel n'est pas loin. Deuxième exemple : Railcoop. Je suis attaché à un système ferroviaire unifié, autour d'un opérateur public. Je suis donc contre ce genre de coopératives, qui va s'opposer à la SNCF.

Le constat étant posé, quel rôle aimeriez-vous voir jouer à l'Economie sociale et solidaire lors de la campagne et lors du prochain quinquennat ?

Olivia Grégoire Beaucoup de choses sont inscrites dans la loi de 2014 auxquelles nous tenons : les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic), les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les coopératives de reprise d'activité... Quand je suis arrivée à Bercy, je suis allée voir les services pour dire que ces coopératives étaient éligibles aux mesures de soutien et au chômage partiel. Oui, m'a-t-on répondu. Mais, dans le vrai, c'était non. Je me suis rendu compte du travail encore à réaliser pour faire connaître ces nouvelles formes d'entrepreneuriat au sein de la machine publique. C'est souvent plus facile de faire passer une mesure par un décret ou une loi que de l'intégrer dans la vie réelle. D'autre part, entre gens de l'ESS, on se parle beaucoup de nos bonnes pratiques, de ce que l'on est en train de faire. Mais l'économie sociale est comme une grande colocation qui garde ses fenêtres fermées. Or, l'ESS, c'est du concret. C'est aider les salariés **d'une papeterie de Bègles à relancer l'activité en Scop**. C'est aider à trouver un financement à une association qui accompagne des réfugiés ou réalise du soutien scolaire au fin fond de la vallée de la Drôme. Mais l'État n'en fera jamais assez. Ouvrons donc les portes et les fenêtres, pour permettre à certains acteurs parfois privés, qui en conscience veulent s'engager, de participer à financer cette économie. 33 % d'investissements nouveaux grâce à la finance solidaire en 2020 ! Ces sous doivent aller dans les structures de l'ESS. Développons les flux financiers des livrets de développement durable et solidaire (LDDS) en direction de projets qui ont un impact social et solidaire.

Pour vous, André Chassaigne, l'ESS est-elle un moyen de faire du capitalisme plus responsable et durable, une économie de la réparation, de la solidarité, de la transition écologique, de l'impact ? Quelle définition lui donnez-vous ?

André Chassaigne Rien de tout cela. Cela voudrait dire qu'elle est accessoire. Elle est quelque chose de plus global. Je crois à la lutte des classes, aux « *eaux glacées du capitalisme égoïste* » (expression de Marx – NDLR). On a, avec l'ESS, d'autres réponses que le capitalisme. Vous parliez du LDD. Nous avons déposé une proposition de loi en 2018 pour interdire que des groupes comme Total touchent de cet argent mis à disposition par les citoyens. Proposition rejetée : ça, c'est un choix politique ! En revanche, j'ai la chance d'être député d'une circonscription où se trouve Thiers. La ville a fait partie des six premiers « territoires zéro chômeur ». Aujourd'hui, trois entreprises à but d'emploi s'y sont constituées. Une quatrième est en route. Pourvu qu'il suive des règles strictes, le territoire zéro chômeur est l'exemple type de l'ESS qui fonctionne.

Olivia Grégoire J'ai envie de citer Acome, plus grande coopérative de France, championne du monde du câblage qui nous est jalouée par les Chinois. Pour moi, l'ESS est la pointe de l'économie de demain, d'un capitalisme plus responsable. Contrairement au président Chassaigne, je crois aux confluences. L'ESS doit aussi se placer dans les eaux glacées du capitalisme, sans perdre ses principes ni ses valeurs. J'ai repris les contrats à impact social que Martine Pinville (la secrétaire d'État à l'ESS de 2015 à 2017 – NDLR) avait amenés en France. Que n'a-t-on pas dit sur le sujet ? Nous avons mis tout le monde autour d'une table : porteurs de projets sociaux, financiers, accompagnateurs, administrations... Nous avons fixé à ces contrats des objectifs en matière d'économie circulaire, de formation professionnelle... Trois contrats à impact social (CIS) ont été lancés, 50 millions d'euros sont en train d'aller dans les lignes de financement d'associations. L'outil rémunérera ceux qui savent mieux faire au niveau local. Et ce n'est pas l'État. C'est nouveau, ça perturbe. Mais l'innovation sociale est au cœur de l'ESS.

Entre ces deux visions de projet, où se situe ESS France ? À quoi sert la « République de l'ESS » que vous avez lancée dans l'optique des élections de 2022 ?

Jérôme Saddier Nous aurons beaucoup de choses à faire valoir pour 2022, notamment le fait que l'ESS n'est pas plus, si ce n'est moins, une économie subventionnée que d'autres secteurs économiques, y compris industriels, qui se sont construits grâce à l'argent public et qui continuent d'en recevoir bien plus que nous. La République de l'ESS est une initiative très présomptueuse qui vise à rappeler que l'ESS n'est pas marginale. Nous agissons au nom d'une vision du monde. Nous comptons donc refaire de la politique, non pas au sens partisan du terme, mais pour rappeler à nos membres d'où ils viennent, et pour adopter au niveau de l'ESS une sorte de carte d'identité politique qui réaffirme les principes au nom desquels nous agissons, dans notre grande diversité. La République de l'ESS vise aussi à ce que l'ESS réapprenne à faire des choses plus grandes qu'elle-même, par des alliances entre ses acteurs. On a enfin un rôle citoyen. L'ESS a inventé et gère les plus grands dispositifs de solidarité avant, et c'est fort heureux, qu'ils soient repris par la collectivité nationale. J'ai la conviction que la façon dont nous faisons les choses, dont nous mobilisons les personnes, a un effet bénéfique pour l'ensemble de la démocratie. Je crois profondément au fait que le travail sur le commun peut animer les gens à œuvrer ensemble. Je note l'évolution du PCF. Les façons de favoriser le commun sont multiples et légitimes. On veut en incarner une.